

19) DELIBERATION N° 130/77 : SINISTRE LAVOIR / PLACE FERRI

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
après en avoir délibéré, DECIDE :

- accepte l'indemnité de 246 F 40 qui sera versée par Monsieur STAUT Gilbert, dirigeant d'une entreprise de transports routiers (11, Chemin du Muguet - DAMELEVIERES - 54360 BLANVILLE-SUR-L'EAU) pour le sinistre occasionné le 4 Août 1977 à un angle d'arrêt sur la toiture du lavoir, Place Ferri à LUDRES.

Le montant de l'indemnité est égal au montant des réparations à effectuer.